



Bourbon-Lancy, le 10 avril 2026

A l'attention de : **Hervé ARNAUD**      **Directeur Relations Sociales IVECO France**

Copie :                    **Solène MISSOL**            **Directrice des Ressources Humaines**  
                                 **Vincent BARBOSA**        **Directeur Etablissement Bourbon-Lancy**

Objet : **Votre courrier sur la hausse des prix du carburant**

Monsieur,

Nous accusons réception de votre réponse du 3 avril.

Néanmoins, ce courrier ne répond en aucun cas à la demande du SNI-UNSA.

En effet, celle-ci portait sur l'ouverture de négociations pour la mise en place d'une PPV (prime de partage de la valeur) afin de faire face d'une manière générale à l'augmentation actuelle des coûts de l'énergie à laquelle doivent faire face les salariés.

Vous argumentez, vous, sur le refus d'une revalorisation des indemnités de transport.

Vous ajoutez par ailleurs que votre *"priorité est de maintenir une politique sociale à la fois protectrice, équilibrée et soutenable dans la durée, pour l'ensemble de l'entreprise et ses salariés"*.

Or, si nous avons orienté notre demande sur la mise en place d'une PPV, c'est précisément parce que son impact est limité puisque d'une part, cette prime est exonérée d'impôts et cotisations sociales pour l'employeur, et d'autre part, parce qu'il s'agit d'un événement ponctuel.

**Le SNI-UNSA réitère donc sa demande d'ouverture de négociations pour la mise en place d'une prime de partage de la valeur.**

**Pour le SNI-UNSA,  
Le Secrétaire**